

Zeitschrift: PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse
Herausgeber: Pro Senectute Suisse
Band: - (2005)
Heft: 3

Artikel: Renforcer l'ensemble de l'organisation
Autor: Spoerry, Vreni
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-789363>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Renforcer l'ensemble de l'organisation

L'ancienne conseillère aux Etats zurichoise Vreni Spoerry a repris la succession de Albert Eggli à la présidence du conseil de fondation de Pro Senectute Suisse. Elle nous fait part de ses représentations et objectifs par rapport à cette fonction.

Je suis très heureuse que l'assemblée de la fondation de Pro Senectute m'ait désignée pour succéder à l'estimé président Albert Eggli en tant que nouvelle présidente du conseil de fondation de Pro Senectute suisse. Je remercie toutes les personnes de la confiance qu'elles m'ont témoignée.

En tant qu'organisation au service de la population âgée, Pro Senectute est reconnue dans tout le pays. Grâce à l'engagement compétent de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, et à l'engagement considérable de nombreux bénévoles, notre fondation peut, avec ses 26 organisations cantonales, remplir le mandat de prestations de la Confédération, et ainsi, par le biais de différentes prestations de service, contribuer à préserver la qualité de vie des personnes âgées, pour qu'elles puissent vivre de manière autonome le plus longtemps possible, tout en restant à la maison.

Conserver notre crédibilité

Pour remplir son mandat, Pro Senectute reçoit le soutien de fonds publics. Près de 50 millions – qui correspond à environ un tiers du budget consolidé de l'ensemble des organisations de Pro Senectute – provient des fonds de l'AVS, environ 15 autres millions des cantons et des communes, qui ont conclu des contrats avec les organisations cantonales ou qui soutiennent des projets, d'où l'obligation de miser sur la qualité et la transparence.

Pro Senectute doit remplir ces exigences. Mieux la fondation remplira ces exigences, plus

l'organisation pourra conserver sa crédibilité dans un environnement en constante évolution. Les 50 millions de francs provenant de l'AVS, nécessaires à Pro Senectute pour remplir son mandat de prestations, sont de l'argent bien placé dans le cadre du budget annuel de l'AVS d'environ 30 milliards de francs. Plus les offres nombreuses de Pro Senectute permettront aux personnes âgées de rester en bonne santé le plus longtemps possible, tout en étant mobiles, autonomes, intéressées et avec un esprit éveillé, plus leur qualité de vie sera améliorée et plus cela déchargera la collectivité de certaines tâches liées à la prise en charge.

Agir en solo n'entre pas en ligne de compte

En tant que présidente du conseil de fondation de Pro Senectute Suisse, je conçois la direction comme un ensemble comprenant les 11 membres du conseil de fondation et la direction du centre national de Pro Senectute Suisse. En tant que plaque tournante de la coordination, de la communication et du savoir spécialisé, cette direction veut et doit être un lien entre Pro Senectute Suisse et les organisations cantonales de Pro Senectute. Elle entend soutenir ces dernières dans le précieux travail qu'elles mènent sur le terrain.

Conformément à la structure fédérale de notre pays, les organisations de Pro Senectute se distinguent les unes des autres. Elles s'organisent selon les besoins de la population de leur région qui divergent parfois de manière significative. En tant qu'entités juridiques indépendantes, les organisations cantonales doivent disposer d'une marge de manoeuvre adaptée dans l'organisation de leur travail. Il est toutefois indispensable de disposer d'un tronc commun à l'ensemble de notre organisation pour sauvegarder l'unité de la marque Pro Senectute.

Je me suis déjà rendu compte du conflit potentiel lié à cette exigence. Dans un certain sens, l'objet des tensions est connu. Il me tient toutefois personnellement à coeur de renforcer « l'esprit de famille » de l'ensem-

Notre fondation a un devoir de qualité et de transparence.

ble de l'organisation de Pro Senectute. Pour cette raison, j'espère qu'il me sera possible de visiter le plus grand nombre d'organisations afin d'entretenir le dialogue avec les représentantes et représentants, de même que tous les collaborateurs de l'ensemble de la fondation. Je suis convaincue que le contact personnel est le meilleur moyen de compréhension réciproque, et qu'il permet de prendre en considération les desiderata de mes interlocuteurs.

Le processus de développement d'une stratégie entrepris à mes débuts représente une bonne occasion de procéder à un échange de vue, d'approfondir différentes questions, et de se rapprocher les uns des autres. L'objectif principal est de faire en sorte que notre organisation professionnelle, offrant des prestations de service, soit toujours aussi efficiente et efficace, qu'elle relève, avec succès, les nouveaux défis issus des besoins de la « nouvelle vieillesse », et de nouvelles conditions cadres émanant de la collectivité publique.

«Deuxième voie de formation»

Sur la base de l'évolution démographique, il y a lieu de prévoir une augmentation tendancielle des tâches de Pro Senectute. Cela exigera de ma part que j'y consacre une bonne partie de mon temps ; je le sais et je l'accepte. Je suis convaincue que les objectifs fixés par l'ensemble de la fondation de Pro Senectute donnent de la valeur à cet engagement. J'ai par ailleurs déjà mené une vie professionnelle intense qui m'a placée devant de nombreux défis. Après mes études de droit à l'université de Zurich, je me suis mariée et j'ai eu rapidement trois enfants, deux filles et un garçon.

Lorsque ce dernier était à la crèche, j'ai commencé à écrire des textes pour notre journal local «Horgner Anzeiger», en tant que collaboratrice indépendante. C'est grâce à ce travail que j'ai appris à bien connaître la commune dans laquelle nous nous sommes installés, mon mari et moi, avec nos trois enfants au printemps 1969. C'est certainement

une des raisons importantes pour laquelle, déjà en 1974 – lors des premières élections communales zurichoises avec droit de participation des femmes – j'ai été élue en tant que première et unique femme au sein de la commission de révision des comptes. Il a fallu recourir à la persuasion pour me convaincre de déposer ma candidature parce qu'en tant que jeune femme, je ne voulais rien avoir à faire avec la politique. Je me suis ensuite vite rendu compte que la politique représentait une deuxième voie de formation et j'ai été totalement fascinée par les nouveaux thèmes qui se présentaient à moi.

La politique des finances au centre

En 1978, j'ai été élue comme première et unique femme de l'exécutif de Horgen où j'ai eu la possibilité de reprendre en tant que femme les finances de cette commune de 17'000 habitants, ce qui représentait une première à cette époque. En 1979, j'ai été élue au Parlement cantonal zurichois et, en 1983 au conseil national. Enfin, pour conclure mon travail de politicienne, j'ai pu représenter le canton de Zurich au sein du conseil des Etats de 1996 à 2003.

Je me suis toujours occupée de la politique financière dans mon travail de politicienne. La politique des finances est le nerf central de la politique. Sans moyens financiers, il n'est pas possible de fournir des tâches publiques. Sur le plan confédéral, le domaine des assurances sociales est devenu, dans l'intervalle, le plus gros poste de dépenses devant faire face à une croissance constante. Il n'était donc guère surprenant que je me sois intensément occupé de la politique sociale, et cela notamment aussi parce que les développements de notre société m'intéressent par-dessus tout et exigent d'avoir une vue d'ensemble.

Pro Senectute fournit une telle contribution pour le mieux-être de notre société. C'est pourquoi, je me réjouis de travailler pour cette importante organisation à but non lucratif.

Vreni Spoerry



Vreni Spoerry – la nouvelle présidente du conseil de fondation